



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MP CONSTRUCTION ET RENOVATION Sàrl**, Chemin du Trabandan 41, 1006 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 06.10.2011
3. Suspension de faillite: 03.11.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.11.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la construction, la rénovation, ainsi que le courtage sous toutes ses formes, ainsi que toutes opérations s'y rapportant, y compris l'import-export lié au but social.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 16
1014 Lausanne Adm cant

00708793

